



# Plaisir d'écrire...

CONCOURS NATIONAL 2019-2020

Organisé par l'Association des Membres  
de l'Ordre des Palmes Académiques



Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

## PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE

### Sujet

*Informaticien, vous venez de concevoir un logiciel extraordinaire. Vous écrivez à une entreprise pour la convaincre de commercialiser votre invention. Rédigez cette lettre en expliquant le caractère novateur de votre création et le succès qu'elle ne manquera pas d'avoir.*

## PRIX DE POÉSIE

Écrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre).

## PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Écrire, en cinq pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié. Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...)

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux devront être individuels et authentiques. Ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées **exclusivement à la section départementale de l'AMOPA** pour une sélection des **lauréats départementaux**. Les jurys départementaux transmettront les meilleures copies au Secrétariat national pour la désignation des **lauréats nationaux**.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr) ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. **Ces informations seront disponibles sur le site internet ([www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)) à compter du mois d'octobre 2019.**

DATE DE RETOUR DES COPIES

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

**Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA début mai 2020.**